



—  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**SAINT-GEORGES**

Extrait du procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu ordinaire le 8 septembre 2008 à laquelle sont présents messieurs les conseillers Daniel Lessard, Jean Perron, Régis Drouin et Marcel Bérubé.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Roger Carette.

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 08-4969**

Adoption des critères de localisation du futur complexe culturel

ATTENDU : la confirmation de Mme Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à l'effet que le gouvernement du Québec approuvait l'octroi d'une subvention pour l'implantation d'un complexe culturel à Saint-Georges;

ATTENDU : que ce conseil désire adopter des critères de localisation du futur complexe culturel, afin de faciliter l'étude des sites potentiels pour l'implantation d'un tel équipement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marcel Bérubé  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** ce conseil adopte les critères de localisation suivants pour le futur complexe culturel :

1. Exigences de base :
  - 1.1 hors de la zone inondable
  - 1.2 disponibilité de stationnements dans un rayon de 750 mètres
2. Critères prioritaires :
  - 2.1 aisance de circulation automobile
  - 2.2 coût d'acquisition
  - 2.3 visibilité
3. Critères secondaires :
  - 3.1 facilité d'accès
  - 3.2 élément de revitalisation

**ADOPTÉE**

**ROGER CARETTE**  
Maire

**JEAN M<sup>C</sup>COLLOUGH**  
Greffier

Extrait certifié conforme,  
à la Ville de Saint-Georges,  
ce 20<sup>e</sup> jour d'avril 2010.

**JULIE CLOUTIER**  
Greffier suppléant

---

—

11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3  
Tél.: 418 228-5555 Téléc.: 418 228-3855

[www.ville.saint-georges.qc.ca](http://www.ville.saint-georges.qc.ca)  
[greffe@ville.saint-georges.qc.ca](mailto:greffe@ville.saint-georges.qc.ca)